

Après l'audition du CFCM, où est la frontière entre l'islam et l'islamisme ?

La Mission parlementaire Gérin aura eu au moins le mérite de clarifier les positions. Auditionnés le 14 octobre par les députés, les Représentants du CFCM ont refusé de condamner le port du voile intégral. Critique, mais pas condamnation, la nuance est de taille et change tout. La non condamnation équivaut pour les islamistes à un feu vert, à un encouragement pour une escalade et une montée dans l'amplitude de la provocation. Le dialogue avec les pratiquants salafistes ne marchent pas et ils le savent, ces derniers pourront donc, avec cet « accord voilé » continuer en grand nombre à encourager leurs épouses ou les nouvelles converties à porter les vêtements de l'indignité féminine. Ils ne seront jamais condamnés par l'Islam de France que d'aucuns disaient modéré.

Les députés ne semblent pas s'y être laissés prendre puisque M. Jean Glavany du PS et Mme Poletti de l'UMP ont clairement souhaité que les choses soient dites sans tourner autour du pot...! Ils n'ont pas eu la réponse qu'ils attendaient. Que la population française soit blessée ou agressée par cet affichage indigne, rappelant les pires exactions des taliban, importe peu, ce qui a surtout compté dans cet entretien était de ne pas stigmatiser les femmes en burqa. On pouvait attendre de cette audition une réflexion plus républicaine que religieuse, un positionnement d'une plus haute tenue que ce discours du droit de la minorité religieuse d'ennuyer et de provoquer les autres. Qu'une femme en burqa vienne chercher son enfant dans notre école publique n'est pas leur problème. Quel sort réservera-t-on à la fille de cette femme qui deviendra pubère le niqab comme maman ?